

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023

Cher(e)s membres,

L'Assemblée générale annuelle de la Fédération de tir à l'arc du Québec aura lieu le mercredi 14 juin 2023 à 19 h 30 par vidéoconférence Zoom.

Le lien de connexion et les informations afférentes seront transmis aux délégués inscrits quelques jours avant la tenue de l'assemblée.

Vous trouverez ci-joint :

1. La lettre de convocation;
2. L'ordre du jour;
3. Les règlements généraux ;
4. Le procès-verbal de l'AGA du 12 octobre 2022;
5. Le procès-verbal de l'AGE du 12 octobre 2023;
6. Un formulaire d'inscription pour les délégués;
7. Un formulaire de mise en candidature pour les postes en élection sur le C.A.;
8. La liste des postes en élection ;

Le rapport annuel d'activités ainsi que les états financiers vous seront transmis dans une autre communication.

### INSCRIPTION DES DÉLÉGUÉS

Le formulaire d'inscription des délégués doit être complété en ligne en utilisant ce lien : <https://forms.gle/BCMoNKZEwtdm18cU7> au plus tard le 31 mai 2023. Les questions peuvent être adressées à Gabriela Cosovan au [gcosovan@tiralarcquebec.com](mailto:gcosovan@tiralarcquebec.com) .

### MISE EN CANDIDATURE

Les Formulaires de mise en candidature pour les postes d'administrateur au conseil d'administration devront être envoyés à l'attention de M Guy Comeau pour le Comité de mise en candidature au [coord.dev@tiralarcquebec.com](mailto:coord.dev@tiralarcquebec.com) plus tard 31 mai 2023.

Passé ce délai, vous ne pourrez être représenté à l'A.G.A.

Dans l'attente de vous y rencontrer, nous vous prions de croire, cher(e)s membres, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Caroline Dupuis  
Secrétaire du conseil d'administration  
Tir à l'arc Québec